

**Assemblée générale annuelle**  
**Le mercredi 23 avril 2025, à 19 h 15**  
**Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy**  
**Salle RC15**  
**965, rue Valentin**

---

**SONT PRÉSENTÉS :**

M.	Louis Champoux	Président
M <sup>me</sup>	Suzanne Roy	Secrétaire
M <sup>me</sup>	Diana Polovei	Trésorière
M.	Daniel Laporte	Administrateur
M.	Jean-Luc Lavoie	Administrateur
M <sup>me</sup>	Valérie Poirier	Administratrice
M.	Paul-André Proulx	Administrateur
M <sup>me</sup>	Rosalie Tohoue	Administratrice

**II Y A QUORUM**

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :**

M<sup>me</sup> Eloïse Gaudreau      Conseillère en consultations publiques,  
Service des relations citoyennes et des  
communications, Ville de Québec

Martine Gagnon      Secrétaire de soutien

**SONT ABSENT.E.S :**

M. Réal Jean      Vice-président  
M<sup>me</sup> Anne Corriveau      Conseillère municipale, district de la  
Pointe-de-Sainte-Foy

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 22 personnes assistent à l'assemblée.

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Louis Champoux ouvre la séance à 19 h 20 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Louis Champoux fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées.

- |   |         |
|---|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée                                   | 19 h 15 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour                     | 19 h 16 |
| 3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 avril 2024        | 19 h 17 |
| 4. Élections  | 19 h 20 |
| • Présentation du déroulement des élections                   |         |
| • Appel de candidatures et validation des bulletins           |         |
| • Scrutin (s'il y a lieu)                                     |         |
| 5. Dépôt du Rapport annuel et des états financiers 2024       | 19 h 40 |
| • Présentation du rapport annuel et financier                 |         |
| • Période de questions et commentaires du public              |         |
| • Ratification du rapport annuel par l'assemblée              |         |
| 6. Période d'information par les membres du conseil municipal | 20 h 10 |
| <b>Fin du scrutin (s'il y a lieu)</b>                         |         |
| 7. Période de questions et commentaires du public             | 20 h 20 |
| 8. Divers   | 20 h 30 |
| 9. Levée de l'assemblée                                       | 20 h 35 |

### **RÉSOLUTION CQPSF-25-AG-01**

Sur proposition de Suzanne Roy, appuyée par Rosalie Tohoue, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

*Adoptée à l'unanimité*

## 3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'AGA DU 24 AVRIL 2024

### **RÉSOLUTION CQPSF-25-AG-02**

Sur proposition de Jean-Luc Lavoie, appuyée de Valérie Poirier, il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale 2024.

*Adoptée à l'unanimité.*

## 4. ÉLECTIONS

Il est proposé de nommer Éloïse Gaudreau à titre de présidente pour les élections.

### **RÉSOLUTION CQPSF-25-AG-03**

Sur proposition de Louis Champoux, appuyée de Suzanne Roy, Éloïse Gaudreau agira à titre de présidente pour les élections.

*Adoptée à l'unanimité.*

- **Présentation du déroulement des élections**

Éloïse Gaudreau, conseillère en consultations publiques à la Ville de Québec, décrit le rôle essentiel des membres du conseil de quartier. Elle souligne que le conseil de quartier est chargé de donner aux citoyens la possibilité de partager leurs opinions sur des questions relatives à leur quartier, telles que l'aménagement du territoire, la vie communautaire et la sécurité publique. Elle ajoute que le conseil de quartier est autorisé à organiser des assemblées de consultations publiques à la demande de la Ville ou de sa propre initiative si nécessaire. Le conseil de quartier communique ses avis et recommandations à la Ville concernant les enjeux importants. Les membres du conseil de quartier, bénévoles du quartier, sont dévoués au bien-être de la communauté et aspirent à améliorer la cohabitation en transmettant leurs recommandations à la Ville.

Éloïse Gaudreau explique le déroulement des élections. S'il y a un scrutin, les membres du public devront s'inscrire pour voter. Il y aura appel de candidatures, en commençant par les postes neutres. Les bulletins de candidature seront présentés. Il y aura scrutin s'il y a davantage de candidatures que de postes disponibles.

- **Appel de candidatures et validation des bulletins**

Pour les postes neutres, au premier appel de candidatures toujours en vigueur, il n'y a aucune candidature. Il y a un deuxième appel pour la forme, mais aucune candidature n'est présentée. Il y a donc un poste neutre vacant au sein du conseil de quartier. Celui-ci pourra être comblé par une assemblée d'élections qui pourra être tenue ultérieurement. Le poste neutre non comblé peut devenir un poste coopté, au choix du conseil de quartier.

Pour les postes réservés aux femmes, au premier appel de candidatures toujours en vigueur, il y a une candidature qui a déjà été validée, celle de Valérie Poirier. Il y a un deuxième appel, après lequel aucune autre candidature ne s'ajoute. Le nombre de candidatures étant inférieur au nombre de postes à pourvoir, Valérie Poirier est élue par acclamation.

Pour les postes réservés aux hommes, au premier appel de candidatures toujours en vigueur, il y a deux candidatures qui ont déjà été validées, celles de Daniel Laporte et François Monnou. Le nombre de candidatures étant égal au nombre de postes à pourvoir, Daniel Laporte et François Monnou sont élus par acclamation.

Louis Champoux annonce que, pour des raisons personnelles, il se retire du conseil de quartier et que la présente séance sera la dernière à laquelle il assistera.

- **Scrutin (s'il y a lieu)**

Il n'y a pas de scrutin.

## **5. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL ET DES ÉTATS FINANCIERS 2024**

- Présentation du rapport annuel et financier

Louis Champoux présente le rapport annuel. Le rapport annuel fait état des activités réalisées par le conseil de quartier au cours de l'année 2024. Louis Champoux présente d'abord le mot du président et les réflexions qui ont guidé les actions du conseil de quartier. Il mentionne aussi les résolutions importantes qui ont été adoptées par le conseil de quartier. Suzanne Roy présente ensuite le reste du rapport annuel ainsi que les états financiers. Elle fait mention de la page Facebook, qui compte maintenant plus de 860 membres, alors que l'objectif était d'atteindre 750 membres. Le plan d'action est ensuite présenté à l'assemblée. Le rapport annuel a été distribué aux personnes présentes et il sera déposé sur le site web du conseil de quartier dès demain.

- Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne mentionne les difficultés qu'ont certaines personnes à utiliser les transports en commun lors des tempêtes de neige, puisque de gros bancs de neige se forment entre la route, le trottoir et les abribus. Louis Champoux mentionne que le commentaire est justifié, mais qu'il faudrait le rappeler à l'automne, l'hiver étant sur sa fin. La citoyenne mentionne aussi qu'elle souhaiterait que des aménagements adaptés soient ajoutés dans les parcs du quartier. Louis Champoux mentionne que le parcours pour aînés auquel le conseil de quartier travaille pourra répondre à ce genre de préoccupation.

Une deuxième personne mentionne qu'il serait souhaitable que la Ville de Québec étende un abrasif sur les bords des routes. L'épandage d'abrasif est suffisant sur les routes, mais qu'en bordure de celles-ci, il est insuffisant. Elle mentionne aussi les difficultés auxquelles font face les piétons lorsqu'ils souhaitent traverser la rue de La Pérade, à l'intersection de l'avenue Bégon.

Une troisième personne mentionne qu'il était question dans le dernier plan d'action du conseil de quartier de former un comité qui s'occuperait de développer des activités culturelles. Diana Polovei mentionne que des projets sont en cours de développement. Une autre personne mentionne que la société culturelle de la Ville de Québec pourrait favoriser ce genre d'initiative.

Un citoyen souhaite féliciter le conseil de quartier pour les initiatives visant à diminuer le bruit autour de l'autoroute Duplessis.

- Ratification du rapport annuel par l'assemblée

#### **RÉSOLUTION CQPSF-25-AG-04**

Sur proposition de Marc Laporte appuyée de Marie-Ève Martel, il est proposé de recevoir le rapport annuel de 2024.

*Adoptée à l'unanimité.*

### **6. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Mme Anne Corriveau est absente, mais elle a laissé des notes et Louis Champoux en fait la lecture :

- Remerciements aux personnes administratrices qui quittent le conseil de quartier et à ceux qui le rejoignent ce soir.

- Au comité exécutif, des subventions ont été accordées pour le programme de mobilisation à la sécurité routière.
- Jour de la Terre le 22 avril
- Distribution d'arbre le 3 mai prochain, à la base de plein air de Sainte-Foy.
- Il y aura une formation en ligne sur la santé des sols.
- Nettoyage printanier des chaussées : a débuté le 14 avril. Le marquage des rues débutera lorsque la température dépassera 10°C.
- Il y a eu des subventions de sécurité routière au montant de 10 millions pour 73 zones sécurisées pour les personnes âgées.
- Dépôt de la stratégie de sécurité routière 2025-2029. La stratégie peut être consultée sur le site de la Ville. Dans Pointe-de-Sainte-Foy, des quartiers sont particulièrement visés à l'ouest du boul. Pie-XII.
- Balade des élus : 31 mai à 10h30, départ à 11h de l'école des Cœurs-Vaillants. Possibilité de se joindre à la convergence qui se rendra à Père-Lelièvre.
- Assises annuelles de l'UMQ : Anne Corriveau y sera présente.
- Vote du public pour le prix d'Excellence en architecture jusqu'au 25 avril : la bibliothèque Gabrielle-Roy est en nomination. Le projet qui remportera le coup de cœur du public sera dévoilé à Montréal le 22 mai.

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Une personne demande de quelle façon cheminent les demandes du conseil de quartier à la Ville de Québec. Éloïse Gaudreau explique que les demandes peuvent se rendre à la ville par l'adoption de résolutions ou par l'entremise de la conseillère municipale.

Une autre personne demande si la piste cyclable dans le secteur de l'Audance fait partie du plan d'action. Daniel Laporte mentionne que c'est le cas et que la suggestion a déjà été faite à la table de concertation.

Un citoyen demande si le conseil de quartier a des détails concernant la fermeture de la SAQ du Campanile et l'installation de modules scolaires au collège des compagnons. Jean-Luc Lavoie mentionne que la SAQ du Campanile a eu une hausse d'exploitation de 4,7%. Il y aura d'ailleurs une rencontre à l'Assemblée nationale le 8 mai. Éloïse Gaudreau mentionne que ce n'est pas le rôle du conseil de quartier d'intervenir dans ce genre de dossier. Concernant l'installation des modules, il y a des travaux et des discussions qui ont été amorcées. Une activité de mobilisation aura lieu le dimanche le 27 avril à 10 h (détails sur la page Facebook des amis du boisé des Compagnons). L'information sera relayée sur le Facebook du conseil de quartier. Valérie Poirier ajoute qu'une résolution a d'ailleurs été adoptée à ce sujet pour soutenir les amis du boisé des Compagnons.

## **8. DIVERS**

Diana Polovei soulève l'enjeu du coin musical, mais il s'agit d'un enjeu de conseil de quartier qui doit être traité en séance régulière et non en assemblée générale annuelle.

## 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 20 h 49.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Martine Gagnon, *révisé par XX et XX.*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

PROJET